



Stocamine

Menaces sur notre avenir

A Wittelshelm, dans le sud de l'Alsace, 44 000 tonnes de déchets hautement toxiques menacent de polluer irrémédiablement la plus importante nappe phréatique d'Europe.

Rares sont ceux à être descendus au fond des galeries de stockage, mais les témoignages concordent tous : la situation y est inquiétante. De nombreux fûts et « Big Bags » stockés sans respect des distances minimales par rapport au toit et aux parois des galeries qui lentement se referment, sont écrasés et menacent de déverser leurs contenus toxiques. Parallèlement et inexorablement, les galeries seront envahies par les eaux d'infiltration. A 500 mètres sous terre se prépare une bombe à retardement. Rien pourtant n'était prévu ainsi.

« **Un stockage temporaire et réversible** » C'est en 1997 que Stocamine devient l'unique centre de stockage de déchets de classe 0 (hautement toxique) et 1 (dangereux) en France. L'arrêté préfectoral qui donne le feu vert à l'exploitation limite la durée du stockage à 30 ans et introduit la notion de réversibilité, c'est-à-dire de retrait des déchets en cas de problème. Ce même arrêté prévoit par ailleurs la mise en place d'un fonds de garantie par l'exploitant, provisionnant les sommes nécessaires au déstockage. Il ne verra jamais le jour.

Lorsque « l'improbable » incendie du 10 septembre 2002 qui n'a pu être éteint qu'au bout de 2 mois se produit, on se rend brutalement compte que les galeries sont en train de se refermer. De nombreux experts en garantissaient pourtant la stabilité pendant des siècles ! Parallèlement, les galeries prennent l'eau. En effet, la totalité des 327 forages de reconnaissance et des 24 puits réalisés pour l'exploitation de la potasse, qui tous traversent la nappe phréatique, présentent des fuites qui lentement sont en train de noyer les anciennes mines.

Le pire est possible Si les galeries de stockage venaient à être envahies avant leur effondrement total, alors se produirait le pire. La saumure hautement polluée par les déchets stockés serait expulsée par la mine qui se referme, tel un liquide dans une seringue, contaminant au passage la nappe phréatique. Or un infime pourcentage de l'arsenic, mercure, cadmium, antimoine... stocké suffirait à polluer pour des générations les 65 milliards de m³ d'eau potable de notre nappe qui, de Bâle à Francfort, alimente près de 7 millions d'habitants.

INTERVIEW

A 88 ans, la colère d'Etienne Charik est intacte. Cet ancien mineur avait tout prévu.

Vous avez 32 années de fond. La mine, vous connaissez !

Etienne Charik : J'ai travaillé dans la mine Amélie, dont le puits Joseph-Else, où sont stockés les 44 000 tonnes de déchets chimiques, est une annexe. Je connais ces terrains sédimentaires et j'ai dit d'emblée qu'ils ne se prêtaient pas au stockage. Cette mine est par ailleurs grisouteuse, avec des risques de dégagements gazeux et donc d'explosion. J'ai très vite compris également que si les initiateurs de Stocamine parlaient de stockage, ils pensaient en réalité enfouissement. Pour toutes ces raisons ma colère est intacte. Tout le projet Stocamine repose sur une accumulation de mensonges.

Mensonge également, l'avis de certains experts qui affirment que les galeries s'effondrent trop rapidement pour permettre le déstockage complet des déchets ?

E.C. : Parfaitement ! Les meilleurs spécialistes affirment que le déstockage complet est possible. D'ailleurs nos voisins allemands sont en train de déstocker dans des situations plus délicates encore. Il faut tout sortir et être tranquille pour toujours. Au lieu de quoi on nous parle de bouchons en béton pour retarder la sortie de la saumure polluée. Du bricolage coûteux qui ne fait que retarder la catastrophe. Il ne faudrait jamais enfouir.

Enfouir, c'est oublier, c'est être les fossoyeurs des générations futures



La Collectivité européenne d'Alsace demande le déstockage

Par respect du principe de précaution, mais aussi de la parole donnée aux Alsaciens au moment du début d'exploitation de Stocamine, la Collectivité européenne d'Alsace demande le déstockage immédiat et complet des déchets enfouis. Au moment où l'Etat a décidé de mettre en place un droit de mise en danger de l'environnement, ne risque-t-il pas de se rendre responsable du 1^{er} suicide qu'il entend punir par la loi ? Si le gouvernement craint d'effectuer ces travaux de déstockage, la Collectivité européenne d'Alsace, elle, se propose d'en prendre la maîtrise d'ouvrage en demandant à l'Etat de lui verser les 450 millions d'euros prévus à cet effet.